

L'ARTHRO-INFILTRATION DE HANCHE

De quoi s'agit-il ?

Cet examen consiste à injecter à l'aide d'une aiguille un liquide iodé et un anti-inflammatoire sous contrôle radiographique à l'intérieur de l'articulation sous anesthésie locale.

L'infiltration peut diminuer votre douleur, **mais le résultat n'est pas constant et son efficacité varie selon les patients.**

Recommandations pour l'infiltration :

Pour tout traitement anti-coagulant ou anti-agrégant régulier, consultez impérativement votre médecin traitant pour ajuster le traitement cinq jours avant l'examen. A l'exception des médicaments que l'on vous aurait précisément demandé d'arrêter, vous prendrez normalement vos autres traitements.

Venez de préférence accompagné. Il ne faut pas être à jeun.

Pour être plus à l'aise, il est conseillé d'aller aux toilettes avant la ponction.

Le déroulement de l'examen :

Suivez bien les recommandations du médecin et du technicien. Votre coopération est essentielle : elle contribuera à la rapidité du geste de ponction et diminuera les risques de douleur et de complications. L'examen se fait en position allongée.

Après une désinfection très soignée de la peau, le médecin procède à l'anesthésie locale, de plus en plus profonde, jusqu'à l'endroit à traiter. Celle-ci va réduire la sensibilité de la peau et des muscles afin que l'infiltration soit la plus confortable possible pour vous.

Sous contrôle radioscopique (télévision), une aiguille est mise en place dans l'articulation ; ensuite une faible quantité de produit de contraste iodé est injectée pour vérifier la bonne position de l'extrémité de l'aiguille, puis l'anti-inflammatoire est injecté.

La piqûre est un moment un peu désagréable de l'examen, mais très supportable.

Quelles complications pourraient survenir pendant ou après l'examen ?

Il est rarissime que l'injection d'un liquide iodé déclenche des réactions allergiques. De plus, celles-ci sont le plus souvent sans conséquence.

Une sensation d'évanouissement, ou même un évanouissement, peut survenir ; cela est sans gravité mais n'hésitez pas à signaler toute sensation anormale au personnel qui sera près de vous.

Comme pour toute ponction, il existe un très faible risque d'infection. Nous prenons, bien entendu, toutes les précautions nécessaires pour l'éviter. Des douleurs, un gonflement de l'articulation, de la fièvre dans les jours suivant l'examen doivent vous alerter. Il faut alors nous appeler sans délai au 02.38.28.30.30.

De retour à votre domicile :

Limitez les mouvements de votre articulation pendant 24 heures. Interrompez le sport et la kinésithérapie pendant 48 heures. Vous pouvez être plus gêné le lendemain que le jour de l'examen, ce n'est pas inquiétant.

L'amélioration se manifeste en moyenne 72 h après l'infiltration.

Évitez les bains ou la piscine dans les 24h suivant l'examen, vous pouvez prendre une douche.

Avant l'examen, répondez attentivement aux questions suivantes :

Avez-vous ou avez-vous eu des problèmes d'allergie ou une réaction particulière lors d'un examen radiologique ? Si oui, précisez :	<input type="radio"/> oui	<input type="radio"/> non
Avez-vous une maladie du sang ou des saignements fréquents ou prolongés (du nez par exemple) ?	<input type="radio"/> oui	<input type="radio"/> non
Prenez-vous un traitement fluidifiant le sang (anticoagulant ou antiagrégant plaquettaire type Aspirine, Ticlid, Persantine, Sintrom, Previscan), ou tout simplement de l'Aspirine contre le mal de tête ? <i>Dans ce cas, il sera nécessaire d'arrêter ces médicaments avant l'examen : nous vous préciserons combien de temps.</i>	<input type="radio"/> oui	<input type="radio"/> non
Etes-vous enceinte ou susceptible de l'être ? <i>Cet examen est contre-indiqué en cas de grossesse. Si vous êtes susceptible d'être enceinte, merci de pratiquer impérativement dans les deux jours précédant l'examen un dosage des BETA HCG en laboratoire d'analyses.</i> Allaitez-vous ?	<input type="radio"/> oui	<input type="radio"/> non

D'une manière générale, n'hésitez pas à fournir tout renseignement qui vous paraîtrait important à communiquer et à nous informer de toute maladie vous concernant :

Il est normal que vous vous posiez des questions sur l'examen que vous êtes amené à passer. Nous espérons y avoir répondu. N'hésitez pas à nous interroger à nouveau pour tout renseignement complémentaire.

Madame, Monsieurné(e) lea personnellement lu et compris cette fiche le
et donné son accord pour que l'examen soit réalisé.

Signature :

Dans le cadre du RGPD, nous vous informons que vos données personnelles sont collectées à des fins médicales et administratives uniquement.